

L'épistémologie génétique et la méthodologie dialectique

À propos de l'ouvrage récent de J. PIAGET :
« Introduction à l'épistémologie génétique »

Ferdinand GONSETH
mars 1950
(16 p.)

Dialectica, vol. 4, n° 1 (mars 1950), pp. 5–20

5 estime Gonseth–Piaget

Amicus Gonseth, magis amica veritas. J. PIAGET. [en épigraphe]

5-6 LMLR

Le premier volume que nous avons sous les yeux comprend tout d'abord une *Introduction* où sont exposés les principes généraux de l'épistémologie génétique. Viennent ensuite trois grands chapitres consacrés à l'analyse de la pensée mathématique, intitulés :

*La construction opératoire du nombre,
La construction opératoire de l'espace,
La connaissance mathématique et la réalité.*

6 pratique, méthode, fondements...

la pratique d'une discipline se complète tout naturellement d'une réflexion systématique sur le fondement, la méthode et les résultats de cette discipline. Bien plus, **pour que la connaissance scientifique révèle toute sa signification**, il importe (nous dirions même **il est nécessaire**) **qu'elle se complète** d'une philosophie de la connaissance, **d'une épistémologie.**

6-7 parallèles Gonseth–Piaget

Nous nous sommes fait, ici, le défenseur d'une conception de la connaissance et tout particulièrement de la connaissance scientifique. Cette conception s'accorde-t-elle avec celle de J. Piaget ou la contredit-elle ? L'épistémologie génétique est-elle plus générale ou plus particulière que l'épistémologie dialectique ? Ce sont là des questions qu'il nous paraît indispensable de discuter devant nos lecteurs.

Que ceux-ci veuillent nous excuser si la discussion prend par endroits un tour un peu personnel. L'auteur nous a pris à partie, à maintes reprises de son ample étude, parfois pour constater l'accord de nos points de vue, ailleurs pour souligner leur divergence. Or, sur l'un ou l'autre point, il ne s'agit là pas seulement d'une affaire qui n'intéresse que l'auteur et nous, mais bien d'un différend de portée plus générale. L'auteur en fait lui-même la remarque. Il vaut peut-être la peine de ne pas laisser tomber le dialogue.

7 doctrine préalable

L'épistémologie génétique formule un ensemble de vues sur la connaissance scientifique, un ensemble de vues valables dès aujourd'hui dans la pensée de l'auteur. Ces vues ne restent pas extérieures à la pratique des sciences. Pour celui qui les adoptera, elles formeront dès aujourd'hui une partie de l'information qui l'accompagnera dans l'étude des problèmes scientifiques, une partie de l'information dont bénéficierait celui qui, aujourd'hui, serait initié aux études scientifiques. **Nous avons proposé le terme de « doctrine préalable » pour désigner l'ensemble de ces informations, l'ensemble des vues et aussi des évidences préliminaires sans lesquelles aucune recherche ne pourrait prendre son départ.** En disant que la doctrine dont il s'agit là est l'aboutissement de trente ans d'efforts scientifiques, nous disons donc que l'expérience scientifique elle-même a présidé à son choix. Une doctrine préalable ainsi choisie, pour sa convenance et son efficacité, est précisément ce que nous appelons une doctrine préalable idoine.

7-8 accord Gonseth-Piaget : principe révisabilité

«... c'est donc uniquement par une sorte de jeu de navette entre la genèse et l'équilibre finale (les termes de genèse et de fin étant simplement relatifs l'un à l'autre et ne présentant aucun sens absolu) que l'on peut espérer atteindre le secret de la construction des connaissances, c'est-à-dire de l'élaboration de la pensée scientifique » (p. 18).

Voilà donc un second point essentiel sur lequel la méthodologie dialectique et l'épistémologie génétique sont parfaitement d'accord : la science tout entière, et par conséquent aussi la théorie de la science, sont soumises d'outre en outre au principe de révisabilité.

7-8 critique principe révisabilité

ce n'est pas du seul fait d'être révisable que la connaissance scientifique s'impose ou se recommande. Ce qui en fait au contraire la valeur, c'est son authenticité et sa stabilité, si relatives que soient ces dernières. [...] On a fait maintes fois le reproche à l'épistémologie dialectique d'ouvrir toutes grandes les portes à une révision continue et sans contrôle, et nous avons maintes fois réfuté le reproche. [La méthode dialectique sait envisager les correctifs grâce auxquels la faculté de réviser ne dégénère pas en une obligation de réviser ou en une liberté de réviser pour le simple plaisir de réviser.](#)

12 “déf°” principe intégralité

Nous pensons que, pour deux disciplines quelconques, on pourra toujours trouver quelque question par rapport à laquelle les deux disciplines soient l'une envers l'autre en position de cercle. Bien plus, il nous paraît (et toute l'œuvre expérimentale de Piaget nous semble plus favorable que défavorable à cette thèse) que [l'ensemble de nos connaissances forme un tout si bien lié que nulle partie de la connaissance ne saurait être en évolution sans que toute autre partie en soit elle aussi affectée. C'est là ce que nous nommons le principe d'intégralité.](#)

16-8 critique méthode historique + “déf°” dialectique (& cercles)

Quant à l'épistémologie génétique, pour se constituer elle-même en discipline de caractère scientifique, elle dispose essentiellement de deux moyens : [l'analyse psycho-génétique et l'examen historico-critique.](#)

Prévenons, dès ici, la possibilité d'un certain malentendu : [il serait absurde de mettre en doute la valeur, l'utilité et même la nécessité de ces deux ordres de recherche.](#) Jamais nous n'avons été tenté de le faire, bien au contraire. On peut cependant se demander si l'on délimite avec précision une discipline de caractère scientifique en indiquant simplement que ce sont là les moyens spécifiques dont elle entend se servir. Indispensables et parfaitement légitimes, certes, ils le sont. [Mais la question n'est pas là : elle est de savoir s'ils suffisent.](#)

De ce même point de vue nous avons fait autrefois quelques réserves quant à la méthode historico-critique de L. Brunschvicg.

[...]

Nous voulons dire simplement que pour connaître la signification d'une notion actuelle, ou la portée d'une théorie récente, il ne suffit pas de se rabattre sur l'histoire de cette notion ou sur l'histoire de cette théorie. L'histoire n'est pas une réalité qui se donne à la connaissance toute faite et toute prête. Pour connaître l'histoire de la notion, il faudrait précisément savoir quelle en était antérieurement la signification, à tels ou tels instants déterminés, et l'histoire de la théorie comportera peut-être l'indication de la portée qu'elle avait en tels ou tels de ses états antérieurs. [En un mot, si la saisie de l'instantané renvoie à son histoire, cette histoire renvoie à la saisie d'autres instantanés.](#)

Qu'y a-t-il d'insolite dans cette constatation ? L'instantané et l'historique se trouvent l'un par rapport à l'autre en position de cercle, comme nous le disions tout à l'heure (avec Piaget) du sujet et de l'objet. N'est-il pas clair que, [tant que la difficulté épistémologique que ce cercle représente n'aura pas été méthodologiquement surmontée, on ne pourra pas abandonner à la méthode historique l'explication totale de l'actuel.](#) Le problème de la constitution même de la méthode historique, disions-nous en somme, n'est qu'un aspect entre tant d'autres, du problème générale de la constitution d'une méthodologie de la connaissance efficace.

[...]

En parlant, il y a un instant, du cercle de l'objet et du sujet, nous n'avons jamais suggéré de le surmonter en imaginant un juge qui ne serait ni trop ni trop peu un sujet. Il s'agit au contraire d'imaginer, d'instaurer une [dialectique du sujet et de l'objet, c'est-à-dire une façon de parler de l'un et de l'autre, de les évoquer l'un et l'autre dans leur mutuelle dépendance.](#)

Il en est de même de la méthode historique. La constatation du cercle existant entre l'actuel et l'historique met fin à une certaine façon assez sommaire de l'envisager, qu'on pourrait appeler un réalisme de l'évolution ou un réalisme du développement. Pour surmonter cette difficulté, il faut instaurer, ici aussi, [une dialectique de l'instant et de la durée, une dialectique de l'être et du devenir qui nous permette de parler de](#)

l'actuel et de l'historique dans leur interdépendance réciproque. Tant que la chose n'aura pas été faite, la méthode historique, du point de vue méthodologique, doit être considérée comme se trouvant à un point mort. Et tant que ce point mort n'aura pas été dépassé, le destin de la méthodologie scientifique ne saurait lui être confiée.

L'analyse psycho-génétique, pour ce qui concerne sa portée épistémologique (il ne s'agit ici que de cela) prête le flanc aux mêmes critiques. Encore une fois, il serait absurde de contester l'importance et l'intérêt des résultats qu'elle nous apporte. Mais elle n'échappe pas au cercle spécifique de toute théorie génétique qui est celui de l'être et du devenir.

[...]

Quel que soit l'angle sous lequel nous abordions la question de la connaissance scientifique, le problème fondamental tient chaque fois à ce que nous avons appelé **une situation dialectique**, à ce que Piaget appelle **un cercle**. La recherche psycho-génétique et l'analyse historico-critique n'échappent pas au sort commun. Elles sont elles aussi en situation dialectique. Elles appartiennent aussi au cercle des disciplines qui offrent toutes ensemble à la réflexion philosophique le problème de leur situation dialectique.

19 la logique N'est PAS uniquement une physique de l'objet quelconque

A. Reymond m'avait déjà fait le reproche de vouloir réduire la logique à la physique de l'objet quelconque. C'était un malentendu auquel il était facile de répondre. Il suffisait de rappeler que dans le même ouvrage où nous parlions de la logique en tant que physique de l'objet quelconque, nous parlions aussi de la logique en tant que Canon naturel de nos jugements de la logique en tant que Charte de certaines de nos libertés naturelles.

19 schème (Piaget), schéma (Gonseth), schéma constitutif

[Piaget] appelle *schème* d'action ou d'opération (qui peut être aussi mentale) ce qu'on pourrait aussi appeler la structure de ces opérations inhérente au sujet et inscrite de quelque façon dans ce dernier. Celles-ci, répétons-le, peuvent être aussi bien des conduites « sensori-motrices » très simples que des actions « intériorisées ». Il y a un schème de la préhension, un schème de la disjonction et un autre de la réunion, un schème du changement de pas, etc.

Ces schèmes, le sujet les fait valoir, dans ses apports avec le monde des réalités extérieures : il peut le faire par accommodation, c'est-à-dire en se pliant à une réalité qui lui est étrangère, ou par assimilation, en projetant sa propre forme sur ce qui sera la réalité.

« S'appliquant nécessairement à une matière donnée, le schème est en outre susceptible d'accommodations, et ses accommodations successives donnent effectivement lieu à des connaissances « sommaires », sujettes à constantes révisions, comme le dit bien Gonseth. Ce schématisme assimilateur peut donc rendre compte de toute ce que Gonseth attribue aux « schémas », mais c'est à la condition de préciser que l'accommodation de toute « schème » à une réalité extérieure s'appuie sur une assimilation préalable.

» Or, si l'on distingue dans le schème ces deux pôles d'assimilation et d'accommodation, l'un source de coordinations et l'autre l'application aux données de l'expérience, on se trouve en présence, non pas seulement d'un type unique, mais de deux sortes bien distinctes d'abstractions, et celles-ci nous paraissent précisément différencier tout ce qui oppose le « schéma » (dans le sens de l'image-canevas d'une réalité perceptible) au « schème » en tant qu'expression de l'activité du sujet. Il y a en premier lieu l'abstraction à partir de l'objet, laquelle consiste à extraire de celui-ci des caractères plus ou moins généraux (la couleur, etc.), fournissant la matière de cette connaissance sommaire et schématique due à l'accommodation plus ou moins poussée des schèmes d'assimilation. Mais il y a en second lieu une abstraction à partir de l'activité du sujet : ce second type d'abstraction consiste à dissocier des aspects particuliers de l'action considérée certains mécanismes coordonneurs généraux (par exemple réunir deux actions en une seule, inverser les actions, etc.) et à construire de nouveaux schèmes au moyen des éléments ainsi extraits (c'est-à-dire différenciés) des actions comme telles » (pp. 252-253).

[...]

Et maintenant voici en somme ce que Piaget croit devoir nous reprocher : d'avoir confondu schéma et schème, et de n'avoir pas marqué que, dans la genèse de notre connaissance intuitive, le schème l'emporte sur le schéma. C'est ainsi que la Logique, avant d'être envisagée comme une Physique de l'objet quelconque, devrait l'être (dirons-nous) comme une Technique des opérations élémentaires.

De façon plus générale, Piaget estime qu'une épistémologie qui se baserait sur l'idée de schéma, au sens dont il vient d'être question, ne peut que glisser vers un certain réalisme, que l'analyse psycho-génétique ne permet plus de défendre.

Sur ce dernier point, Piaget a certainement raison. Il d'ailleurs tout aussi clair qu'une épistémologie qui se baserait essentiellement sur l'idée du schème doit glisser vers un réalisme opératoire que l'état de nos connaissances du monde naturel rend aussi très peu convaincant.

Quant à nous, et c'est là que gît probablement le malentendu, nous prenons le schéma dans un sens plus général que le schème et le schéma de tout à l'heure, dans un sens dont ces derniers ne sont que des cas trop particuliers, trop engagés d'avance vers un extérieur ou vers un intérieur déjà préformés. Pour évoquer ce rôle du schéma qui est le moyen même que le sujet a de pouvoir donner une forme à ce qui sera un horizon de réalité, nous avons même introduit un terme spécial : celui de **schéma constitutif**. Le fait que Piaget n'a pas trouvé nécessaire de mettre notre idée du schéma en face de l'idée d'un horizon de réalité (sur laquelle nous avons tant insisté) nous fait penser que, sur ce point, il ne nous a pas suivis jusqu'à la position d'arbitrage que nous occupons, entre le schème et le schéma tels qu'il les entend.